

# Biogaz à Bannalec. Nouvel actionnaire majoritaire

Jean-Jacques Baudet

Les travaux vont débiter au 4<sup>e</sup> trimestre. Et le projet Biogaz de Bannalec (unité de méthanisation) a un nouvel actionnaire majoritaire, la société marseillaise Cap Vert Energie, qui prend le relais de la société Naskeo Environnement.

*Voici comment s'intégrera l'unité de méthanisation dans le paysage.*



Cap Vert Energie est un producteur indépendant d'énergie renouvelable. Avec plus de 23 M€ d'investissement à son actif, il exploite aujourd'hui, à travers toute la France, 42 centrales photovoltaïques et une unité de méthanisation.

Son objectif est d'exploiter un parc solaire et biogaz de 120 MW fin 2017 et de 300 MW en 2020, en France et à l'étranger.

Rappelons que sur la zone de Begourem, l'unité aura une puissance électrique d'1,5 MW ; même chose pour la puissance thermique.

## De grosses économies

Biogaz produira l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 6.000 personnes. La chaleur obtenue par cogénération sera quant à elle intégralement valorisée au profit de l'entreprise voisine, les Salaisons Tallec.

Jusqu'à présent, celle-ci achète beaucoup de gaz pour chauffer l'eau qui est nécessaire à ses fabrications. L'unité de méthanisation lui permet-

tra de faire de grosses économies. L'unité traitera chaque année environ 33.000 tonnes de matière organique : déchets d'industries agro-alimentaires, déchets verts, biodéchets de supermarchés..., et moins de 10 % de fumiers.

Les sous-produits, disent les porteurs du projet, « proviendront en très grande majorité du Finistère afin de limiter l'impact du transport et la multiplication des camions sur la route ».

Les digestats issus de la méthanisation, riches en éléments fertilisants, seront valorisés sous forme d'engrais organiques ou d'amendements, qui viendront se substituer aux engrais minéraux importés.

## Trois autres actionnaires

L'actionnariat de Biogaz est désormais complété, outre Naskeo Environnement, par trois autres partenaires.

Le premier est Eilan, une société d'investissements spécialisée dans les énergies renouvelables en Breta-

gne (en breton, « eilan » signifie « accompagner »). Créée fin 2011, elle intervient dans toutes les filières. Initiée par la Région Bretagne et portée par la Semaeb (société d'économie mixte), elle a également pour actionnaire la Caisse des Dépôts et Consignations, la Safidi (du groupe EDF), le Crédit Mutuel Arkea et le Crédit coopératif. Eilan accompagne sur le long terme des investissements compris entre 2 et 20 millions d'euros.

## Dans le groupe Veolia

Autre actionnaire de Biogaz : SEDE Environnement. Créée en 1979, elle a intégré le groupe Veolia en 1996. C'est une spécialiste de la valorisation des matières organiques et minérales.

Dernier actionnaire : Jean-Pierre Tallec, le « local de l'étape ».

Signalons enfin que le projet Biogaz bénéficie du soutien financier de l'Ademe, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et du conseil général du Finistère.